

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01688 Numéro SIREN : 852 276 146 Nom ou dénomination : 4 CR THIBAUT
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2021 sous le numéro de dépôt 6450

4 CR THIBAUT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €
Siège social : Lieudit le grand breuil
77400 ST THIBAUT DES VIGNES
852 276 146 RCS MEAUX

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE **EN DATE DU 26 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
Le vingt-six avril, à neuf heures,

la société 4C RESTAURATION,, associée unique de la société 4 CR THIBAUT, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associée unique déclare que les documents suivants, établis par Monsieur Pierre-Yves CARADEC, gérant, lui ont été adressés dans le délai légal :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le texte des décisions proposées.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associée unique examine les différents points suivants :

- Examen du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

L'associée unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve ces comptes tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

rt

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 64 881,56 €, de la manière suivante :

- Un résultat de.....	64 881.56 €
- Affectation d'une somme de	100.00 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social	
- Une somme de	64 781.56 €
affectée, pour solde, au compte "Report à Nouveau".	
qui s'élèvera à.....	64 781.56 €

Dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

TROISIEME DECISION

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, les opérations ou conventions visées audit article, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ou conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice, sont portées sur le registre des décisions de l'associée unique.

QUATRIEME DECISION

Conformément à l'article L.210-6 du Code de commerce, l'associée unique ratifie les actes et engagements réalisés ou souscrits au nom et pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal, lesquels engagements, ainsi repris par la société, sont réputés avoir été réalisés dès l'origine par cette dernière.

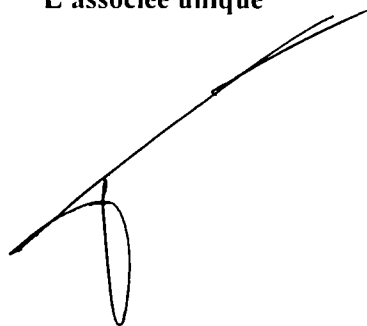
CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le représentant légal de l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

1/1

L'associée unique



EURL 4 CR THIBAULT

Lieudit Le Grand Breuil
77400 ST THIBAULT DES VIGNES

Siret : 85227614600010

certifié conforme à l'original

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 04/07/2019 au 31/12/2020

 Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	19

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 04/07/2019 au 31/12/2020

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	150 000	100 000	50 000
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	50 000	7 407	42 593
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	828 100	157 455	670 645
Autres immobilisations corporelles	14 176	3 002	11 174
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 042 276	267 864	774 412
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements	27 882		27 882
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	4 877	4 152	725
Autres créances	144 344		144 344
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	499 820		499 820
Charges constatées d'avance (3)	10 526		10 526
TOTAL ACTIF CIRCULANT	687 449	4 152	683 297
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	1 729 725	272 016	1 457 709
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan passif

31/12/2020

CAPITAUX PROPRES

Capital	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	64 882
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	65 882

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 011 453
Emprunts et dettes financières diverses (3)	30 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 374
Dettes fiscales et sociales	111 001
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	1 391 828
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	1 457 709

(1) Dont à plus d'un an (a)	923 082
(1) Dont à moins d'un an (a)	468 746
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	646
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 04/07/2019 au 31/12/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 4 CR THIBAUT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 457 709 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 64 882 euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 04/07/2019 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Droit d'entrée amortis sur 9 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		150 000		150 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		50 000		50 000
Immobilisations incorporelles		200 000		200 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		828 100		828 100
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		14 176		14 176
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		842 276		842 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		1 042 276		1 042 276

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	200 000	842 276		1 042 276
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	200 000	842 276		1 042 276
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	50 000	50,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	50 000	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		100 000		100 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		7 407		7 407
Immobilisations incorporelles		107 407		107 407
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		157 455		157 455
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 002		3 002
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		160 456		160 456
ACTIF IMMOBILISE		267 864		267 864

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 159 748 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 877	4 877	
Autres	144 344	144 344	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 526	10 526	
Total	159 748	159 748	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 391 828 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	646	646		
- à plus de 1 an à l'origine	1 010 807	87 725	693 656	229 426
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 374	239 374		
Dettes fiscales et sociales	111 001	111 001		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 000	30 000		
Produits constatés d'avance				
Total	1 391 828	468 746	693 656	229 426
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	89 193			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	24 261
Banque - Intérêts courus à payer	646
Dettes provis. pr congés à payer	45 108
Charges sociales s/congés à payer	9 022
Etat - autres charges à payer	669
Formation continue CAP	1 249
CFE - CVAE	11 790
Total	92 744

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	10 526		
Total	10 526		

Impacts de l'événement Covid-19

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Montant
La société a eu recours au PGE afin de faire face à la crise sanitaire (montant en €)	150 000
Total	150 000